

Tours, le 12 mars 2026
N°502971/ARM/SSA/DAGRH/GES/BREC/NP

DÉCISION

OBJET : Désignation des membres du jury et des examinateurs du concours pour l'admission à l'école de santé des armées d'élèves officiers recrutés en qualité d'élève vétérinaire - session 2026

RÉFÉRENCES : 1. Décret n°2008-933 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des praticiens des armées ;
2. Décret n°2020-782 du 25 juin 2020 relatif aux élèves officiers des écoles du service de santé des armées ;
3. Arrêté du 22 septembre 2025 modifié relatif aux concours d'admission d'élèves officiers aux écoles du service de santé des armées et aux concours de recrutement d'internes des hôpitaux des armées, de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires et de chirurgiens-dentistes des armées ;
4. Avis du 29 octobre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours pour l'admission à l'école de santé des armées d'élèves officiers recrutés en qualité d'élève médecin, d'élève pharmacien, d'élève chirurgien-dentiste et d'élève vétérinaire ;
5. Décision du 17 novembre 2025 nommant les présidents et le vice-président du concours pour l'admission à l'école de santé des armées d'élèves officiers recrutés en qualité d'élève médecin, d'élève pharmacien, d'élève chirurgien-dentiste et d'élève vétérinaire pour la session 2026 ;

Le Médecin général Stéphanie MAIGNE,

Chef du Département accompagnement et gestion des ressources humaines

Décide :

Article 1

En application de l'article 7-III de l'arrêté du 22 septembre 2025 pré-cité, les membres du jury du concours d'admission de l'école de santé des armées d'élèves vétérinaires sont désignés comme suit :

Position	Grade	Nom/Prénom	Affectation
Titulaire	VG	DUMAS Emmanuel	ISSA

Titulaire	VEC	GIRARDET Caroline	DMF
Titulaire	VEC	ANDREO Virginie	51 ^{ème} GV
Suppléant	VEC	CHAL Daniel	DMF/CVZ Lyon
Titulaire	PSY HC	MAIGRET Chantal	HNIA LAVERAN
Titulaire	LCL	TROUILLET Sylvain	ACASAN/EMSLB

Article 2

Par ailleurs, les épreuves sportives, mentionnées à l'annexe 3 de l'arrêté du 22 septembre 2025 précité, sont organisées par un moniteur ou un moniteur-chef d'entraînement physique militaire et sportif (EPMS), qui s'adjoit les services d'autres moniteurs en qualité d'examineurs. Ils ne participent pas aux délibérations.

La liste des moniteurs d'entraînement physique et sportif retenus pour encadrer les épreuves sportives dans le centre d'examen des Ecoles militaires de santé de Lyon-Bron est fixée comme suit :

Grade	Nom	Prénom	Affectation
ADJ	REBEAUD	Guillaume	EMSLB
SCH	ZIAD	Simon	EMSLB
QM2	COEDEL	Tom	EMSLB
ADC	DALMASSO	Steve	EMSLB
SCH	MERCY	Cédric	EMSLB


 Le médecin général Stéphane MAIGNE
 Chef du département accompagnement
 et gestion des ressources humaines